

COMMUNE DE SAINT – FARGEAU

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 6 JUIN 2011

Le conseil municipal de Saint – Fargeau s’est réuni le Lundi 6 juin 2011 à 19 H30 à la mairie de Saint-Fargeau , sous la présidence de **Monsieur Jean JOUMIER , Maire .**

Etaient présents : Mrs et Mmes JOUMIER.MAZE.BAUDOT.PATIN.BROCHUT.CHARPENTIER . PETIT.MUROT . LEAU . BEAUDOIR.ROPARS. AMAR. LELORRAIN.ROLAZ.

Etaient absents excusés : Mr ROUSSEAU avait donné procuration à Mr JOUMIER .

Mr SUSTRAC avait donné procuration à Mme ROLAZ .

Mr BOULAY .

Etaient absents : Mme MAGNY . Mr COURIVAUD .

Secrétaire de séance : Monsieur Jacques BEAUDOIR .

Les élus signent le procès – verbal de la séance précédente .

Sur les convocations adressées aux conseillers municipaux , le 3 juin 2011 , l’Ordre du Jour était le suivant :

- « Dans le cadre du cas d’urgence prévu à l’article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales Monsieur le Maire invitait les conseillers municipaux à participer à la réunion du conseil municipal pour le lundi 6 juin 2011 à 19H30 .
- 1°) Zonage de l’Assainissement – P.L.U. ;
- 2°) Chasse Bois de Bailly ;
- 3°) Bail Emphytéotique Section D N° 336 ;
- 4°) Remboursement de frais ;
- 5°) Affaires diverses .

Monsieur JOUMIER remercie les membres du conseil municipal présents à cette réunion , : « même dans l’urgence , tout le monde se mobilise . »- Lecture est donnée de l’article L . 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le maire explique la raison pour laquelle , cette réunion a été précipitée :

- Afin que l’enquête publique pour le P.L.U. , le schéma d’assainissement et le périmètre de protection des bâtiments historiques puisse être réalisée en une seule fois , au lieu de trois enquêtes séparées (coût des parutions dans deux journaux , du déplacement du commissaire – enquêteur) ;

- que cette enquête puisse commencée dans le mois de juin 2011 ;
- considérant que le schéma d'assainissement avait été approuvé dès 2009 ;
- Afin de pouvoir bénéficier de subventions de l'agence de l'eau , il était impératif que la société « Central Environnement » refasse un plan de schéma d'assainissement avec les futures réalisations d'assainissement ;
- Monsieur le maire pose la question aux conseillers municipaux présents savoir si ils acceptent de délibérer sur le zonage de l'assainissement d'une part et sur les deux points suivants , qui viennent d'être étudiés par la commission d'ouverture des plis , réunie à 19 H , à la mairie de Saint – Fargeau .
- Madame ROLAZ dit qu'elle comprend le caractère d'urgence de cette réunion , mais regrette que la mairie ne soit pas ouverte le samedi matin (voir un samedi sur deux) ;
- Monsieur JOUMIER lui répond que dès le début de la mandature en 2008 il avait été décidé que la mairie serait fermée le samedi matin , afin de réduire le nombre d'heures du service administratif (suite au départ d'un Adjoint Administratif dans deux autres collectivités territoriales) . Il est également rappelé que les élus s'investissent tout au long de la semaine et qu'il est difficile d'assurer une permanence le samedi matin .
- Madame LELORRAIN fait remarquer qu'elle – même n'a pas pu entrer dans la mairie .
- Monsieur JOUMIER répond en disant que ces remarques ne lui ont jamais été dites par les administrés , en sachant que maintenant les personnes bénéficient de congés et d'A.R.T.T. ; ainsi il paraît plus facile pour venir effectuer leurs démarches administratives . Dès le printemps , le personnel administratif et les élus sont présents les samedis après – midis pour les mariages .
- Monsieur le Maire demande de passer au vote :

L'ensemble du conseil municipal donne son accord pour poursuivre la réunion .

- **1°) ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT - P.L.U. :**

Monsieur PATIN rappelle les différentes réunions auxquelles il était présent avec Monsieur JOUMIER à l'Agence de l'Eau , puis avec « Central Environnement » représentée par Monsieur ESTEVE , et Monsieur Philippe CANAULT Ingénieur de la D.D.T. , qui ont travaillé très rapidement afin d'établir un nouveau schéma de zonage d'assainissement sur Saint-Fargeau et Septfonds ; Ces plans viennent d'être terminés et transmis par mail .

Il s'agit de la confirmation de quatre lieux :

- 1°) Assainissement Rue du Bourdon , la commune avait acheté une parcelle de terrain , projet d'assainissement sur cette route et route de Saint-Sauveur jusqu'au « Sablonnières » ;
- 2°) Zone Nord , qui n'était pas intégrée ;
- 3°) Zone de la Fontaine Choison , en face de « Réseau Pro » où il est prévu d'implanter la station d'épuration ;
- 4°) Septfonds , zone qui existe aux Bizeaux .

Madame ROLAZ pose la question pour l'Avenue Michel de Toro ?

Monsieur PATIN lui répond que l'Avenue Michel de Toro est comprise dans le zonage d'assainissement , toutefois cela n'empêche pas que certains problèmes existent .

Monsieur JOUMIER rappelle qu'il est plus judicieux de coordonner les trois enquêtes publiques dans le même temps ; Monsieur Dominique BREUILLE , médecin , journaliste , écrivain a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon pour être le commissaire enquêteur .

L'enquête publique se déroulera du lundi 27 juin 2011 au mardi 9 août 2011 .

Monsieur le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Saint-Fargeau , les jours suivants :

- Lundi 27 juin 2011 de 9H à 12H ;
- Mardi 5 juillet 2011 de 9H à 12H ;
- Mardi 12 juillet 2011 de 14H à 17H ;
- Mardi 9 août 2011 de 14H à 17H .

Monsieur le maire pose la question pour approuver le dossier de zonage de l'assainissement :

Contre : Mr SISTRAC ;

Pour : les autres conseillers municipaux .

Monsieur PATIN demande pour le dossier du lotissement situé Zone Nord où en sont les garanties et un conseiller juridique aide – t-il la commune pour ce dossier financier important ?

Monsieur JOUMIER lui répond qu'il a demandé d'avoir un conseiller juridique , néanmoins cela est très difficile . Sur le plan professionnel , des conseillers

juridiques apportent assistance aux collectivités territoriales dans l'élaboration des conventions .

Messieurs JOUMIER et PATIN ont rencontré les promoteurs du lotissement privé ainsi que l'architecte , des conventions vont être mises en place concernant la participation financière entre la collectivité territoriale et les promoteurs .

Monsieur PATIN fait remarquer que les chiffres restent importants .

Monsieur JOUMIER lui dit que certains réseaux seront pris à 100% par le promoteur ; sur d'autres réseaux , pour l'eau potable , cela servira également pour palier à la carence qui existe dans la desserte de l'eau pour certains habitants situés vers la zone Nord .

Monsieur JOUMIER affirme qu'il ne proposera pas la Zone Nord dans le P.L.U. sans contre – partie financière de la part des promoteurs , sinon la zone restera zone agricole .

Monsieur le maire souligne qu'une promesse d'achat est en cours de signature pour l'acquisition de 7 000m² auprès de deux propriétaires pour 4 parcelles de terrains . Ces parcelles étaient classées en zone constructible dans le P.O.S. et seulement deux parcelles restent en zone constructible dans le P.L.U. . Les services du Domaine ont remis des estimations pour ces terres . Un compromis est signé pour la somme de : 20 000€00 pour les 7 000m² .

L'Agence de l'Eau financera à 40% l'achat de ces parcelles de terre .

Monsieur PATIN dit que le cabinet BEREST est très compétent quant à l'étude de la future station d'épuration ainsi que Monsieur Philippe CANAULT de la D.D.T. pour apporter des conseils .

3°) BAIL EMPHYTEOTIQUE SECTION D N° 336 :

Il est rappelé le triste état du restaurant « La Calanque » et de ses abords , qui bénéficie d'un bail à construction de 50 ans de 1983 à 2032 de la part de la commune de Saint – Fargeau . Aussi il apparaissait urgent de valoriser un commerce sur une parcelle communale cadastrée section D N° 336 , située vers le réservoir du Bourdon , par un bail emphytéotique de 18 ans .

Un appel à candidatures a été passé dans deux journaux locaux , la commission d'ouverture des plis , a ouvert la seule enveloppe qui avait été transmise à savoir :

Monsieur Christian COCQUEMPOT , domicilié à Calais 62100 .

Monsieur et Madame COCQUEMPOT vont installer une « baraque à frites » pour vendre des spécialités à emporter accompagnées de frites , des boissons seront proposées mais non alcoolisées . Un mobil – home sera également posé sur la parcelle pour accueillir cette nouvelle famille .

Monsieur le maire donne lecture de la lettre de motivation de Monsieur COCQUEMPOT ainsi que des coupures de différents journaux relatant leur commerce de friterie installée dans le Pas-de-Calais depuis 16 ans .

Le conseil municipal émet un avis favorable pour retenir ce candidat . Les dossiers seront ainsi constitués .

Une procédure pourrait être entreprise afin de remédier à l'état actuel du restaurant « La Calanque » .

Un bloc sanitaire pourrait être installé sur le parking du Terrain de Camping .

2°) CHASSE BOIS DE BAILLY :

La commission d'ouverture des plis a ouvert les deux dossiers qui avaient été transmis dans le cadre de la location de la chasse dans les Bois de Bailly pour la période 2011 – 2017 .

La Société : » Futaie de la Puisaye « sise sur Saint-Amand-en-Puisaye 58310 , proposant l'offre la mieux – disante : 7 000€00 par an , a été retenue par la Commission .

Le conseil municipal émet un avis favorable pour ce choix .

4°) REMBOURSEMENT DE FRAIS :

Le conseil municipal donne son accord pour rembourser à un employé communal les frais de repas lors d'un stage pour la formation d'un CACES . Les trois repas s'élèvent à la somme de : 29€10.

5°) AFFAIRES DIVERSES :

- Les élèves du Collège de Saint – Fargeau ayant bénéficié du voyage scolaire en Angleterre , subventionné en partie par la commune , ont transmis deux cartes postales de remerciements à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale.
- Suite à la création du poste dans la filière Police Municipale , 36 candidats ont postulé , un courrier leur a été adressé pour préciser le rôle du gardien de Police Municipale sur la commune de Saint –Fargeau , notamment pour les défilés , les vins d'honneurs , la régie de recettes des emplacements de marché.
- Puis onze candidats ont été retenus pour passer un entretien le samedi 21 mai 2011 de 8H à 13Heures 30 et le mardi suivant pour le candidat qui n'avait pas pu se déplacer . De nombreuses personnes venaient de régions très éloignées de la Puisaye : réussite au concours , anciens gendarmes , anciens militaires et mutations .
- Le choix s'est porté sur une mutation d'un policier municipal de Saint-Florentin , âgé de trente trois ans , marié père d'un enfant .
- Excepté une personne , il est à remarquer que les postulants avaient de bons cursus et étaient très motivés pour le poste .
- Monsieur BEAUDOIR intervient en disant que c'est un très bon choix et rappelle que lorsqu'il était en activité à la compagnie de gendarmerie de Joigny , cette dernière travaillait très souvent avec Saint –Florentin . Pour être dans la Police Municipale , il faut avoir un esprit souple et c'est très bien que cette personne ait de l'expérience professionnelle . « C'est un choix opportun » -
- « La Foir'geaulaise » - Madame BROCHUT explique que 150 personnes sont attendues samedi 11 juin prochain grâce à un rassemblement de cyclotouristes sur l'ensemble de la France ; la commune offrira un vin d'honneur sous la Grange vers 12 H.
- L'inauguration de la « Foir' geaulaise » se fera le dimanche 12 juin 2011 à 11 H, puis un vin d'honneur sera servi sous les arcades du Musée , en présence des personnalités , de l'UCAI de Saint – Fargeau , du Comité de Jumelage et des Allemands qui seront présents dans ce cadre du comité de jumelage , soit environ 200 personnes .

- Des élus se proposent pour aider à servir à ces deux manifestations.
- Le dimanche soir , un concert est prévu ainsi qu'un feu d'artifice . Une buvette sera mise en place et tenue par l'Association « Ecoles en Fête » et par le Karaté – Club .
- Des barrières seront disposées vers les grands axes routiers ; des élus pourront laisser passer des véhicules pour sortir du centre ville , mais ne permettront pas de faire rentrer d'autres véhicules , en vue de la protection des personnes pour le feu d'artifice .
- Monsieur JOUMIER dit que pour les différents travaux réalisés depuis un an , il pourrait être prévue une inauguration pour le mois de Septembre prochain avec Monsieur VILLIERS , Président du Conseil Général .

Les Sapeurs – Pompiers de Saint – Fargeau ont intégré le nouveau Centre situé au Parc d'Activités des Gâtines depuis le vendredi 27 mai . L'ancienne caserne est pour l'instant inoccupée .

Madame CHARPENTIER souhaite avoir un local pour entreposer des lots concernant l'Association « Ecoles en Fête » , car le petit bâtiment situé au 5 rue des Lions est très humide et les lots sont vite abimés .

- Monsieur PATIN , Président du Comité de Jumelage avec Hermeskeil explique le programme des journées du 10 au 13 juin prochains , qui peuvent se dérouler grâce à une subvention importante de la part de la Commission Européenne de Bruxelles .
- Les élus remercient vivement la Commission , pour avoir choisit notamment le projet présenté par Monsieur PATIN , afin de favoriser le développement culturel entre les deux villes jumelées depuis 1974.

- Vendredi 10 juin 2011 le soir : accueil de 62 personnes d'HERMESKEIL : dans les familles environ un tiers puis une équipe de football et des sapeurs-pompiers , à l'Hôtel du Petit-Saint – Jean , à la Métairie Gourmande et chez des propriétaires de chambres d'Hôtes .

- Samedi 11 juin 2011 : dès le matin conférence sur le thème du fer et de l'acier , salle du Boisgelin , puis visite guidée des Etablissements LOUAULT , verre de l'amitié offert par Monsieur Jérôme LOUAULT , repas dans les familles ;

- o Visite commentée des Ferriers à Tannerre-en-Puisaye , retour à Saint-Fargeau , défilé de voitures anciennes , suivi du match amical de Football au stade de SAINT-FARGEAU , puis soirée barbecue en commun organisée par le Football Club Fargeaulais et l'Amicale des Sapeurs Pompiers .

– Dimanche 12 juin 2011 : Inauguration de la 2^{ème} Foir'Geaulaise , en soirée : concert puis Feu d'Artifice .

- Lundi 13 juin 2011 : Réunion des conseils d'administration des Comités de Jumelage participation des Maires des deux communes ;

- Visite de la nouvelle caserne des Pompiers ; repas en commun organisé par le Comité de Jumelage puis à 16H départ des amis d'Hermeskeil .

Monsieur AMAR , Responsable du Théâtre « Le Picoussiau » , indique les différentes dates de représentations de deux pièces d'Eugène LABICHE :

en juin les : 10 – 11 – 12 – 17 et 24

en juillet : le 1^{er} et le 2 .

Radio France Bleu Auxerre pourrait en informer les auditeurs .

Monsieur JOUMIER dit qu'une réunion du conseil municipal pourrait être programmée dans le mois de juin 2011 en vue d'étudier la réforme des Collectivités Territoriales en invitant des présidents des communautés de communes .

Pour le Syndicat des Eaux , une réunion est prévue avec le maire de Lavau et le Maire de Saint – Martin-des-Champs le lundi 27 juin 2011 à 20H30 à la mairie de Saint-Martin-des-Champs .

Après discussions diverses la séance est levée à 21H30

Le Secrétaire de Séance

Jacques BEAUDOIR

Le Maire

Jean JOUMIER